



Monsieur l'Adjoint au Maire, Jean-Claude Menault  
Madame l'Adjointe au Maire, Alexandra Lechner  
Place Augustin Laurent  
59000 Lille

Objet : Interpellation vis-à-vis de la situation des Halles du Sud.

Lille, le 27 octobre 2023

Madame et Monsieur les Adjoint·es au Maire,

Nous avons reçu de nombreuses interpellations au sujet de la situation des Halles du Sud le dimanche après-midi qui nous poussent à vous écrire ce courrier.

En effet, la fréquentation des Halles du Sud, notamment le dimanche, entraînent de nombreux conflits d'usage. Les clientes et clients, voire des camions, se garent devant les garages des riveraines et riverains qui ne peuvent sortir de chez eux. Pour pallier cette situation, certaines personnes barrent l'accès devant leur domicile, mais se font ensuite interpellé par la police municipale.

La question de l'accès en général est problématique, le lieu n'étant pas prévu pour une telle affluence. Les constructions en cours ont de fortes chances d'aggraver les problèmes de circulation, et la gêne occasionnée pour l'ensemble des modes de déplacement (à commencer par la liane 7, souvent détournée puis bloquée). Les nuisances sonores ne cessent pas non plus le week-end, du fait de l'ouverture permanente de l'établissement.

Pire, les tensions que génèrent ces difficultés de passage ont causé des violences physiques. Des riverains, agacés de ne pas pouvoir rentrer chez eux, ont de fréquents heurts avec les clients et parfois le personnel. L'un d'entre eux vous avait contactée à la suite de l'un de ces incidents, Madame l'Adjointe au Maire.

Mais depuis cette rencontre, les choses n'évoluent pas. C'est pourquoi, par ce courrier, nous souhaitons vous interpellé une nouvelle fois pour vous demander que la police municipale accompagne efficacement les riveraines et riverains qui tentent comme ils peuvent de gérer cette situation, mais qu'elle commence plutôt par réguler les pratiques illégales qui s'y tiennent.






D'ailleurs, comment se fait-il que ce commerce alimentaire puisse rester ouvert un dimanche après-midi quand la loi n'autorise pourtant leur ouverture que jusqu'à 13 heures ?


Nous vous invitons, Madame et Monsieur les Adjoint·es au Maire, à aller constater par vous-même ce que nous vous décrivons le dimanche après-midi.

Dans l'espoir que ce courrier aura pour conséquence une amélioration de la situation, veuillez agréer, Madame et Monsieur les Adjoint·es au Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane BALY, Faustine BALMELLE,  
co-président·es du groupe Lille Verte



Stéphane Baly



Frédéric Louchart,  
élu du groupe Lille Verte et habitant de Lille-Sud



GRUPE DES ÉLU·ES ÉCOLOGISTES DE LILLE



[www.lilleverte.fr](http://www.lilleverte.fr)

